

# Bienvenue à l'école Primaire Rosa Parks

## Livret d'accueil



**2, Square Louis Antoine de Bougainville 91300 Massy**

**Téléphone : 01 80 38 00 34 / 06 23 93 57 86**

**Mail : [0912387a@ac-versailles.fr](mailto:0912387a@ac-versailles.fr)**

**Site: <http://www.ec-rosaparks-massy.ac-versailles.fr/>**



# Présentation de l'équipe éducative

## LE CORPS ENSEIGNANT

- **La directrice** assure la coordination pédagogique et les responsabilités administratives. Elle est également chargée de classe.
- **Les professeurs des écoles** ont pour missions l'enseignement et l'éducation à la vie en collectivité. Tout au long de la scolarité en école maternelle, les enseignant(e)s ont pour objectif d'aider chaque enfant à devenir autonome et à acquérir des connaissances.

## PERSONNEL POUVANT INTERVENIR PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE

- L'**ATSEM** (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle) accompagne les élèves tout au long de la journée; son aide est précieuse pour l'enseignant(e) et les élèves.
- Dans la classe, l'Atsem aide à la mise en place, à la surveillance d'un atelier de travail. Il ou elle assure aussi le rangement et l'hygiène des locaux, l'aide à l'habillage, à l'hygiène des élèves.
- C'est un adulte référent pour les élèves. Il ou elle est également présent(e) sur le temps du déjeuner et du coucher des élèves.
- **Le factotum** entretient le bâtiment ... il aide à veiller à la sécurité.
- L'**AESH** (Assistant des Elèves en Situation de Handicap) est chargé du **suivi individuel** d'élèves **en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers**.
- **Les intervenants, des artistes** en fonction des projets.
- **Le RASED** : Les enseignants spécialisés et les psychologues de l'éducation nationale des RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en difficulté. Ces aides sont pédagogiques ou rééducatives. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

## LE PERISCOLAIRE

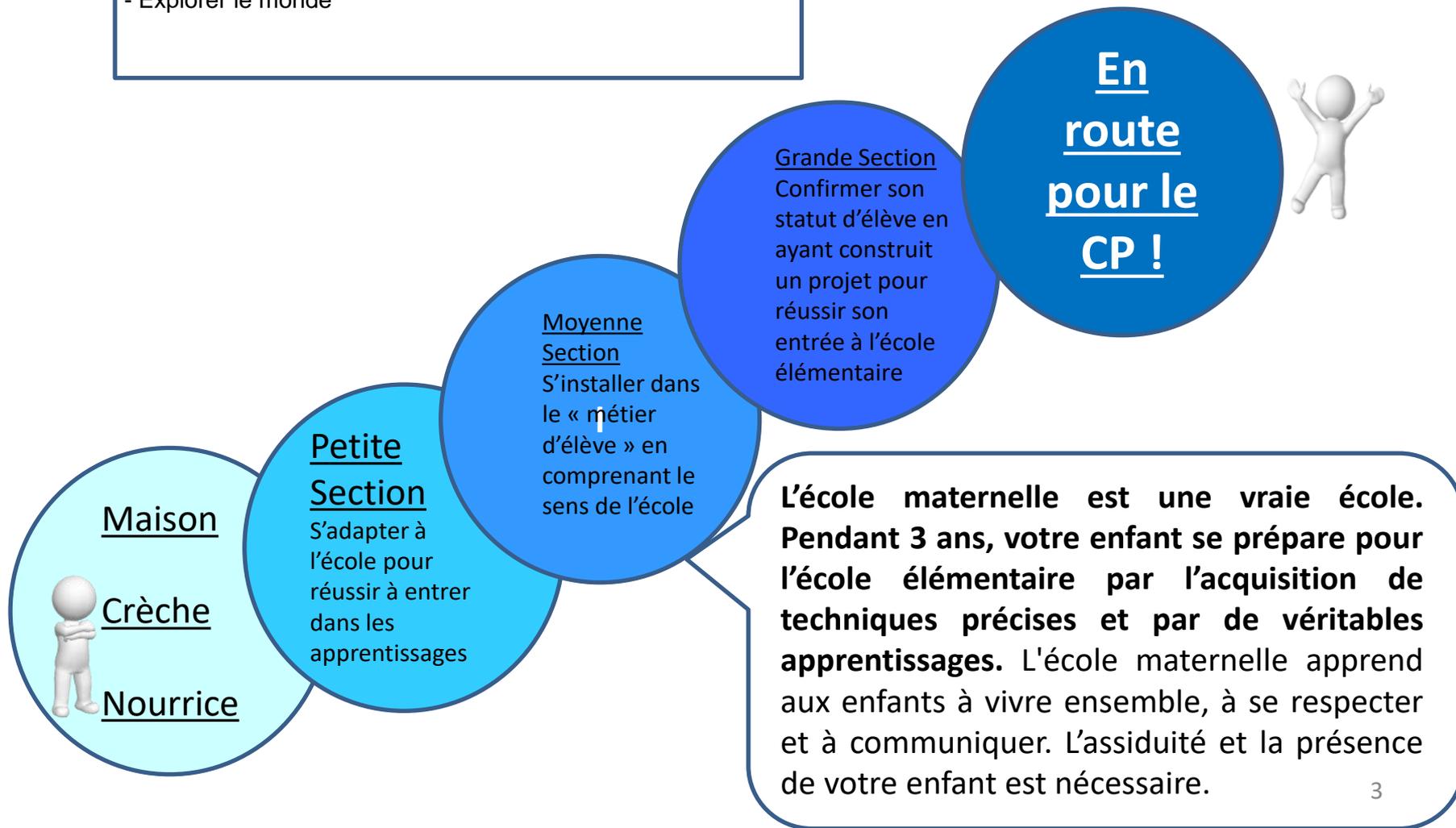
- L'encadrement des enfants hors temps scolaire est assuré par des animateurs et des ATSEM (restauration, centre de loisirs avant et après l'école).
- L'accueil de 7h30 à 8h20 est assuré par un ou deux ATSEM.
- Après 16h30, les enfants sont confiés aux animateurs au centre de loisirs, comme le mercredi, à la condition que votre enfant y soit inscrit (nous vous recommandons de l'inscrire systématiquement en début d'année). Cette inscription est gratuite et vous ne paierez que si votre enfant est accueilli (formulaire d'inscription à retirer auprès du responsable du temps périscolaire). Les tarifs fixés en fonction de votre quotient familial à faire calculer en mairie.
- **Ce temps n'est pas sous la responsabilité de l'équipe enseignante ni de la directrice de l'école.**



**La maternelle : une école à part entière avec des programmes obligatoires organisés en 5 domaines d'apprentissages (programmes de 2015):**

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (oral, écrit)
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité artistique
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- Explorer le monde

# De l'enfant à l'élève





# Horaires de l'école

	CDL	ECOLE	CANTINE	ECOLE	CDL
<b>Lundi</b>	7h30-8h20	8h20-11h30	11h30-13h20	13h20-16h30	16h30-19h00
<b>Mardi</b>	7h30-8h20	8h20-11h30	11h30-13h20	13h20-16h30	16h30-19h00
<b>Jeudi</b>	7h30-8h20	8h20-11h30	11h30-13h20	13h20-16h30	16h30-19h00
<b>Vendredi</b>	7h30-8h20	8h20-11h30	11h30-13h20	13h20-16h30	16h30-19h00

# L'ADAPTATION A L'ECOLE MATERNELLE :

## l'entrée en Petite Section

La rentrée des élèves aura lieu **le mardi 1er septembre 2020**. Le principal enjeu de cette 1<sup>ère</sup> rentrée à l'école maternelle est l'installation d'une sécurité affective pour votre enfant. Pour cela, nous organisons une rentrée progressive sur deux matinées.

Pour permettre à votre enfant de s'adapter à l'école, vous serez accueilli avec lui dans la classe de 8h45 à 9h45 ou de 10h15 à 11h15 le 1<sup>er</sup> matin. Un planning d'accueil sera affiché à l'entrée de l'école maternelle le lundi 31 août 2020 dans l'après-midi.

Ce premier jour, il ne sera pas accueilli à la cantine et ne reviendra pas l'après-midi.

Le jour suivant, **jeudi 3 septembre**, nous vous accueillerons dans la classe dès 8h20 : vous accompagnerez votre enfant dans la classe, vous pourrez rester un petit moment avec lui et au bout d'une dizaine de minutes, l'enseignant(e) vous invitera à sortir de la classe.

**Si cela est possible, vous viendrez le chercher à 11h30. Il est souhaitable que votre enfant ne mange pas à la cantine durant les deux premiers jours de classe. Il reviendra l'après-midi à 15h pour le dernier atelier de la journée.**

*Si vous ne travaillez pas, nous vous recommandons de permettre à votre enfant de lui laisser le temps nécessaire pour s'adapter.*

# Une journée type à l'école maternelle



08 : 20 Accueil des élèves

Regroupement  
(Activités repères, chants, comptines, lectures)

Travail en ateliers

RECREATION

Activités sportives  
( tous les jours)

11 : 30 Déjeuner

Sieste après la cantine

Réveil

Ateliers libres, langage

RECREATION

16 : 30 Sortie



# Informations importantes

- Compléter lisiblement et précisément **la fiche de renseignements** (signaler tout changement de coordonnées en cours d'année).
- Pensez à rapporter **l'attestation d'assurance scolaire**. Celle-ci est obligatoire pour les sorties dépassant le temps scolaire, avec pique-nique notamment (responsabilité civile et individuelle accident).
- Lisez attentivement **le règlement intérieur** de l'école et signez-le.
- Apportez **une tenue complète de rechange dans un sac à dos** déposé au porte manteau **contenant des** sous-vêtements, un haut et un bas marqués au nom de votre enfant.
- Attention à bien **écrire le nom sur tous les vêtements** de votre enfant ! même les manteaux, les bonnets...
- Les **vêtements perdus** sont rassemblés dans une caisse en bois à l'entrée de l'école.
- Ramenez les vêtements prêtés par l'école.
- Préférez **des vêtements pratiques** pour faciliter l'autonomie de votre enfant et nous aider (éviter les chaussures avec lacets, baskets montantes, ceintures, bretelles, salopettes, combinaisons...) et des vêtements **qui ne craignent pas d'être salis**.
- L'école a toujours besoin de changes pour les accidents: principalement des sous-vêtements.
- Nous vous solliciterons prochainement pour alimenter **la coopérative scolaire**. Cette participation est totalement facultative et non obligatoire mais elle nous permet de proposer des sorties, des spectacles, ou des activités en lien avec un projet spécifique de la classe.
- Respectez les **modalités d'accueil et d'adaptation à l'école**.

## EN PRATIQUE, ECOLE MODE D'EMPLOI...



**Je me pose des questions.**

Je lis les affichages à l'entrée de l'école, dans le hall, devant la classe.  
Je lis, je signe et je prends note des informations du cahier de liaison (cahier vert)  
Je prends rendez-vous avec la maîtresse, avec la directrice. J'échange avec les parents d'élèves élus.



**La séparation est difficile..**

C'est normal ! Préparez cette séparation

Vous devez expliquer à votre enfant que vous allez revenir, comme chaque jour. Si votre enfant est inquiet, confiez-le nous avec le sourire et ne vous attardez pas. Faites nous confiance. Les doudous peuvent aider.



**Mon enfant ne me parle pas de l'école.**

L'école est un univers qu'il peut souhaiter garder secret. Peut-être n'a-t-il pas les mots pour en parler. Ne vous inquiétez pas.



**Mon enfant ne fait pas la sieste**

La vie en collectivité demande beaucoup d'efforts à votre enfant, la sieste est donc nécessaire.

Les couches –culottes ne sont pas autorisées, même pour la sieste. Nous faisons de notre mieux pour accompagner votre enfant et le rassurer. La tétine et le doudou sont les bienvenus au dortoir.



**Mon enfant est malade.**

Pour fréquenter l'école, un enfant doit être en bonne santé. Un enfant malade doit rester à la maison pour se rétablir. Prévenez l'école.

